

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2018

Le trois juillet deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Appel des Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux.

Etaient présents :

Mr BELLE, Mme ALLARD, Mr FEUGIER, Mme DABADIE,
Mr LEDUC, Mr LIROT, Mr CAVAGNE, Mme BIT, Mr METZLAFF, Mme TROUILLET,
Mr RETUREAU, Mr FUSTIER, Mme GAILLIARD, Mme FOMBARON.

Etaient absents :

Mme FREI, Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mme BELLE

Pouvoirs (3) :

Mme FREI → Mr GENTIT Michel
Mr MANOUVRIER Jean Louis → Mr LIROT Gilbert
Mme ROLLAND Nathalie → Mme DABADIE Marie Jeanne

Secrétaire de séance : Mr FUSTIER Alain

Date de la Convocation : 27 Juin 2018

Le Maire demande à l'assemblée de reporter la délibération concernant l'acquisition de terrain aux consorts MICHALLAT en raison du contentieux avec Mme Hugret, propriétaire de la parcelle attenante . Accepté à l'unanimité.

I/ Décision modificative n°2 Budget Commune

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement à la SMVIC, il y aurait lieu de prévoir sur le budget de la Commune des redevances antérieures de 2015 et 2016 dues à l'agence de l'eau concernant les redevances pollution et modernisation de réseau. La prévision en dépenses est de 2 000,00€ (1 300,00€ pour la redevance pollution et 700,00€ pour la redevance modernisation) et sera compensée en recettes sur le compte 7388.

Voté à l'unanimité

II/ Transmission pour voie électronique des documents budgétaires et des actes soumis au contrôle de légalité

Le Maire rappelle à l'assemblée que suite à la dématérialisation signée avec le Centre de Gestion de l'Isère en date du 22 Septembre 2016, la Commune peut mettre en place une procédure de télétransmission des documents budgétaires sans exception et des actes soumis au contrôle de légalité. Une convention doit être signée entre le Préfet de l'Isère et la Commune de SAINT-SAUVEUR. Sont exclus de cette transmission les dossiers de marchés publics, les délégations de service public (DSP) et tous les actes liés à l'urbanisme. Cette convention interviendra à compter du 01 Septembre 2018 pour un an et renouvelable par tacite reconduction.

Voté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

Coût des travaux de voirie 2018

Monsieur le Maire présente le détail des travaux de voirie qui seront réalisés prochainement :

-Rue des Géraniums / Route de la Croix de May (aménagement ilots et réfection plateaux)

pour le montant de 165 489,00€ TTC,

La création de la piste piétons et cycles rue des Géraniums ne pouvant être réalisée dans l'immédiat en raison du contentieux avec Mme Hugret, propriétaire d'une partie du terrain longeant cette voirie, il a été demandé au cabinet Alp'Etudes de chiffrer le coût de ces travaux, celui-ci devenant en diminution du cout prévu ci-dessus initialement.

Concernant la création de l'ilot situé au carrefour à hauteur du pont enjambant l'autoroute, une démarche a été engagée auprès de la société AREA en vue d'acquérir une partie de la parcelle attenante au point propre pour permettre aux véhicules de stationner devant les molochs sans gêner la circulation sur la voirie.

Le coût pour la commune serait de l'ordre de 330€ HT, le reste de la parcelle étant à charge du propriétaire voisin.

-Rue des Lavandes et Route des Maisons Neuves pour le montant de 101 933,40€ TTC,

Travaux supplémentaires

Afin de ne pas entraver le fonctionnement des commerces , la réalisation d'enrobés Rue des Lavandes sera effectuée de nuit pour 3 870,00€ TTC

De plus, en raison des problèmes de désherbage du rond point, il est prévu le décapage et la mise en enrobé du giratoire pour 5 101,20€ TTC

Le coût total des travaux initialement prévus se monte à 297 753.60€

Pour rappel, l'enveloppe inscrite au BP 2018 est de 384 097.64€

Informations sur l'Intercommunalité

Zone Artisanale

Saint Marcellin Vercors Isère Communauté a fait l'acquisition du terrain entre Brico marché et MDA , la maison comprise en vue d'aménager cette zone pour les entreprises

Déploiement de la fibre optique sur le territoire

Sont prévues l'installation de 576 prises d'ici 2021 et de 365 prises d'ici 2024.

Le coût de raccordement au réseau est de l'ordre de 100 € à charge de l'abonné

FPIC

Pour 2018, la commune percevra 20 017€ . Pour rappel, en 2017 , nous avons perçu 30 813€

Mise en place des musiciens intervenants en milieu scolaire

Pour la prochaine rentrée scolaire, Saint Marcellin Vercors Isère met à disposition des musiciens pour intervenir dans les écoles du territoire. Le cycle retenu est le cycle 3 (CM1 – CM2). Deux classes sont concernées à hauteur d'une heure hebdomadaire chacune sur l'année.

Un courrier a été adressé par le Président de SMVIC aux directeurs des établissements scolaires du territoire.

Devoir de Mémoire en vue du 100è Anniversaire du 11 Novembre

Est proposé par l'intercommunalité la sonnerie simultanée des cloches des églises du territoire, différentes représentations seront prévues, le lâcher de ballon prévu initialement étant rejeté pour des raisons écologiques.

Au niveau communal, la vente de bleuets par la FNACA, l'arbre généalogique des soldats tués au cours de la guerre 14-18 et inscrits sur le monument aux morts de la commune par l'association Généalogie. Est envisagé de faire chanter la Marseillaise par les élèves de l'école accompagnés par la population présente sous réserve de l'accord du corps enseignant.

Informations sur les dossiers en cours avec le Département

Information suite rencontre avec Bernard Pérezio, Vice Président chargé des routes au Département et les services du Département,

Itinéraire de contournement

Le dossier est toujours en cours. Des comptages de véhicules vont de nouveau avoir lieu.

Le dossier ne devrait pas être traité avant la fin du mandat.

RD 32

Accord pour le dévoiement de la RD afin que la piste piétons cycles se fasse côté lotissement du Murier. Un enrochement du fossé est prévu à cet effet.

Concernant la demande d'installation de feux tricolores au carrefour de la rue des Lavandes a été relancée. Une nouvelle étude de comptage des véhicules sera prévue.

Concernant les travaux de réaménagement du PN 54, les services du Département vont reprendre contact avec SNCF Réseau pour connaître la programmation éventuelle de ce chantier

Marché de la Future Salle des Fêtes et Aménagements extérieurs

Remerciements adressés aux élus ayant participé depuis deux ans à l'élaboration de ce projet

Rappel historique

Sur les 17 lots, 15 ont été honorés

Les 2 lots non honorés et qui feront l'objet d'une nouvelle consultation sont le N° 7 Façades (concernant uniquement le bandeau) et le lot N° 16 Serrure scénique, Scène, Tenture.

Le coût total de la construction devrait être conforme au coût total de l'estimation prévue par le cabinet .

Proposition de désignation des élus chargés du suivi de chantier : Thierry Feugier ,Max Belle , Gérard Cavagne, Alain Fustier

Proposition prochain conseil municipal le mardi 24 juillet pour valider les entreprises retenues pour le marché et ce, afin de ne pas prendre de retard dans le chantier.

Garage mis à disposition du Comité des Fêtes

En raison des travaux de l'aménagement des espaces extérieurs de la future sale des fêtes (le portail actuel étant muré, il est proposé un transfert du matériel appartenant au Comité des Fêtes dans un des garages situés à l'arrière de l'église avant le 1^{er} septembre 2018. Pour ce faire, il est demandé à Thierry Feugier de prendre attache avec la Présidente pour visiter ce nouveau local. Un courrier sera adressé dans ce sens au Comité des Fêtes.

Salle des Fêtes actuelle

La mise à disposition de la salle pour les activités communales est maintenue pendant la durée des travaux. Une réunion avec les associations sera programmée à la rentrée. Toutefois, il est rappelé que l'espace extérieur sera limité en places de parking en raison des travaux de la nouvelle salle des fêtes.

Document Unique

La communauté de communes ne donnant toujours pas suite à la demande de mutualisation pour l'élaboration du Document Unique (obligatoire depuis de longues années) , il est demandé pour la sécurité de nos employés, de lancer la consultation en vue de la mise en place de ce document. Avis favorable à l'unanimité.

Informations Travaux par Thierry Feugier

Eglise : les travaux intérieurs (peinture) devraient débutés cette semaine par la société Fangeat

Cimetière : la réfection des murs intérieurs du cimetière 1 et 2 sont en cours par la Providence

ADMR : le remplacement des fenêtres est prévu lundi prochain 9 juillet

Place rue des Bleuets : l'aménagement d'un espace enfants clos est terminé.

Informations par Marie Jeanne Dabadie

Ecole : Fermeture_de classe annulée

Les effectifs en maternelles et élémentaires sont pratiquement identiques

Fin des TAP à la prochaine rentrée scolaire

Révision complète de tous les appareils VPI sera réalisée cet été .Les appareils étant toujours sous garantie, le coût pour la collectivité est nul.

Emplois jeunes : 2 jeunes par tranche de 10 jours viendront en renfort des employés au ST

CCAS : Remise à niveau du code de la route proposée aux personnes âgées de plus de 65 ans

Informations par Nelly Allard

La Plume Salvérienne : Le journal a été distribué la semaine dernière

Personnel : Toujours à la recherche d'une secrétaire pour remplacer Christelle et fait appel à candidature

Fermeture de la mairie : En raison de problème de personnel, le Maire propose que la mairie soit fermé les après midis pendant le mois d'Août. Avis favorable.

Informations par Max Belle

Le lotissement « Les Terrasses de Bellevue » rue des Perce Neige est relancé. Un promoteur a contacté la mairie à ce sujet.

Il informe suite à l'annonce d'une agence mettant en vente la maison témoin , il informe les personnes que cette maison ne peut être vendue, la mairie n'ayant pas signé le certificat de conformité.

La séance est levée à 21h00

Le secrétaire de séance,
Alain FUSTIER,



Le Maire,
Michel GENTIT,

